



UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
site internet : ud72.reference-syndicale.fr



**NON au projet de casse des retraites,
augmentez les salaires, pas l'âge de la retraite !**

METTONS LA FRANCE À L'ARRÊT



RDV LE 7 MARS

**RASSEMBLEMENT 13h30
arrêt Tram - ST MARTIN
Le Mans**

Les salarié·e-s, retraité·e-s et privé·e-s d'emploi se sont mobilisé·e-s massivement lors des 5 journées nationales d'actions interprofessionnelles pour exiger le **retrait de projet de réforme des retraites** abjecte du gouvernement,

LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE !!

Mardi 7 mars, soyons encore plus nombreuses et nombreux en grève pour faire reculer le gouvernement !

D'ici le 7mars, sur chaque lieu de travail, de vie et d'étude, participons aux assemblées générales, avec la CGT décidons des initiatives et actions à mener pour faire de ce mois de mars 2023, **un mois historique de lutte !!**

Combattre cette réforme brutale et antisociale, c'est faire gagner le travail sur le capital ! Tous ensemble mobilisé·e-s pour gagner de meilleurs salaires pour financer les retraites et pour garantir de meilleurs droits à retraites.

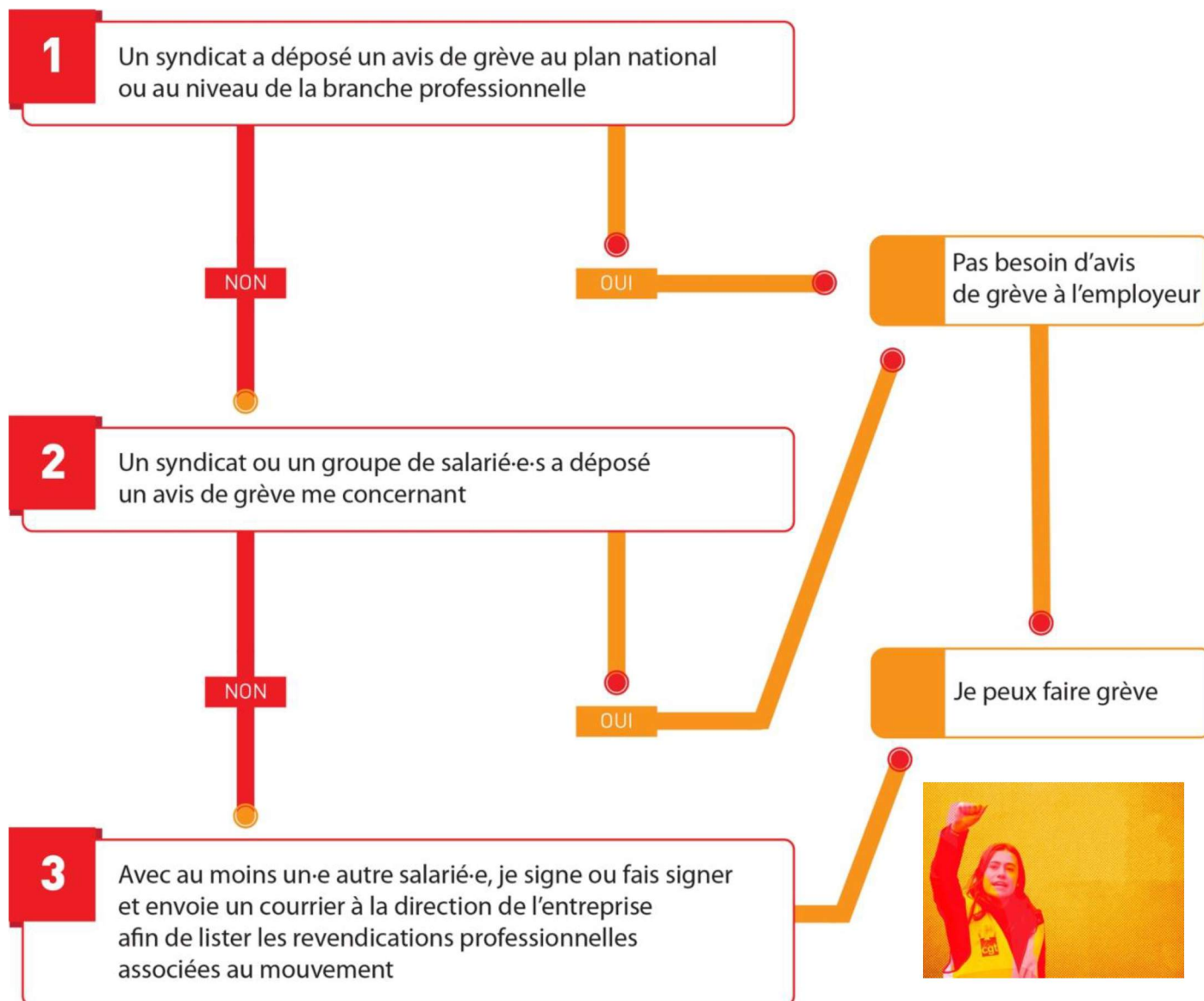
Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports, élargissons encore la mobilisation mardi 7 mars ! Tous ensemble, changeons la donne ! Pour la CGT, la retraite c'est à 60 ans à taux plein et avant pour les métiers pénibles !

L'argent existe pour financer nos retraites :

- La réduction du taux de chômage à 7,4%, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation des salaires de 3,5% c'est 6,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation du Pt d'indice dans la Fonction Publique, c'est 6 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'égalité salariale femme/homme, c'est 5,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales, c'est 20 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Soumettre à cotisations l'épargne salariale, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Instaurer un malus sur les emplois précaires, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires.

Oui il est possible de financer notre système de protection sociale en imposant des mesures de justice sociale et de gagner le retour à la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles !

COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ·E DU PRIVÉ ?



La CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, CFE/CGC, UNSA, Solidaires, CNT, UNEF appellent à une nouvelle grande journée de mobilisation

**AMPLIFIONS TOUS ENSEMBLE, LA MOBILISATION
DANS LA RUE ET PAR L'ACTION DE GREVE
MARDI 7 MARS 2023**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____



Union Départementale CGT de la Sarthe – 4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS
Tel 02.43.14.19.19